

Classes préparatoires scientifiques *Voie TSI*



Organisation des CPGE Scientifiques TSI

La classe préparatoire **TSI** (Technologie et sciences industrielles) est réservée aux bacheliers **STI2D** toutes spécialités et **STL spécialité Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire (SPCL)**. Elle prépare en 2 ans aux concours des grandes écoles d'ingénieurs. Les étudiants de TSI présentent les concours qui leur sont réservés, et qui sont différents de ceux des autres CPGE scientifiques. Un candidat issu de classe préparatoire TSI n'est donc pas en concurrence avec les titulaires d'un bac général.

Horaire hebdomadaire en CPGE TSI

	1ère année		2ème année	
	Cours	TD + TP	Cours	TD + TP
Mathématiques	7h	3h	7h	3h
Physique	3h	3h	3h	3h
Chimie	1h	1h	1h	1h
Sciences industrielles pour l'ingénieur (SII)	2h	5h	2h	5h
TIPE	-	2h(semestre 2)	-	2h
Informatique	1h	1h	1h(semestre1)	1h(semestre 1)
Français-Philosophie	1h	1h	1h	1h
Langue vivante 1	2h	-	2h	-
EPS	2h	-	2h	-
Accompagnement	-	3h	-	-
LV2 (facultative)	2h	-	2h	-

L'enseignement en classe préparatoire TSI est à la fois théorique et centré sur les disciplines scientifiques (mathématiques et sciences physiques), mais il intègre aussi un important enseignement de sciences industrielles (automatique, électrotechnique, électronique, informatique industrielle et mécanique) et une solide formation en français et langue(s) vivante(s).

L'horaire d'enseignement est très chargé, particulièrement en 1ère année car des heures de soutien dans les disciplines scientifiques et technologiques sont intégrées à l'emploi du temps pour tenir compte des exigences des concours et permettre aux élèves de combler leurs lacunes.

A noter : la moitié des enseignements est assurée sous forme de TD ou TP.

Le passage de 1ère en 2ème année est soumis à la décision du conseil de classe. Le redoublement de la 1ère année n'est pas autorisé. Les élèves non admis en 2ème année peuvent se réorienter vers un BTS ou un BUT, vers l'université ou vers une école d'ingénieurs à prépa intégrée. A l'issue de la 2ème année, les élèves peuvent demander à redoubler (dans la limite des places disponibles et sur avis de l'équipe pédagogique).

Compétences requises pour l'admission en classe préparatoire scientifiques TSI

Cette classe s'adresse à des élèves à l'aise dans les matières scientifiques et technologiques, mais aussi en expression écrite et LV. Il faut de surcroît être très motivé et doté d'une très grande capacité de travail.

*Un site internet pour s'informer sur la prépa TSI : <http://prepatsipau.fr>
Un forum de discussion pour poser des questions et dialoguer : <http://prepa-tsi.forumpro.fr>*

Procédure d'admission en classe préparatoire aux grandes écoles

19 janvier au 12 mars 2026 : formulation des vœux par les candidats sur le portail www.parcoursup.fr (10 vœux maximum non classés).

Février - mars 2026 : examen des vœux en conseil de classe. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir avec les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Jusqu'au 1 avril 2026 : constitution des dossiers (dématérialisés) et confirmation des vœux.

A partir du 2 juin 2026 : consultation des décisions des établissements et réponses des candidats. Dès qu'il reçoit deux réponses positives, le candidat doit choisir entre les deux sans renoncer à ses vœux en attente.

A partir du 11 juin 2026 : début de la procédure complémentaire.

10 septembre 2026 : fin de la procédure Parcoursup.



Les débouchés

Les concours des grandes écoles d'ingénieurs offrent environ 806 places chaque année aux élèves de la filière TSI (pour environ 1365 candidats de 2ème année ratio 59 %). Les élèves de TSI bénéficient d'épreuves spécifiques et ont des places réservées : ils ne sont donc pas en concurrence avec les titulaires d'un bac S. Une centaine de grandes écoles d'ingénieurs recrutent des TSI par le biais des concours communs Centrale-Supélec et CCP (Concours Communs Polytechniques). Les statistiques d'admission peuvent être consultées sur <http://www.scei-concours.fr> rubrique Statistiques. De nombreuses écoles recrutent aussi sur dossier.

Des écoles d'ingénieurs à prépa intégrée admettent aussi sur dossier des élèves issus de prépa TSI (après une ou deux années de prépa). Après une prépa TSI, il est possible également de s'orienter vers un cursus universitaire, par exemple en L3 Sciences pour l'Ingénieur.

Classe préparatoire Scientifiques en Occitanie

Académie de Montpellier

Lycée	Localisation	Internat	Statut	1ère année	2ème année
Lycée JB Dumas	Alès	Oui	Public	TSI	TSI
Lycée Joliot-Curie	Sète	Oui	Public	TSI	TSI
Lycée E. D'Alzon	Nîmes	Oui	Privé SC	TSI	TSI

Académie de Toulouse

Lycée	Localisation	Internat	Statut	1ère année	2ème année
Lycée P. Riquet	Saint-Orens-de-Gameville	Non	Public	TSI	TSI
Lycée L. Rascol	Albi	Oui	Public	TSI	TSI